



# Le Monastère



## Le contrat Bourg Centre officiellement signé



**L**a signature officielle du contrat bourg-centre des communes du Monastère, d'Onet le Château, de Sébazac, Olemps et Druelle a eu lieu le 22 octobre 2019, à la Maison de la Région, en présence de notre Conseillère Régionale, Mme Bultel Herment, de M. Sadoul, Président du PETR, de M. Abinal, représentant du Conseil Départemental, ainsi que des représentants de Rodez Agglomération.

Ce dispositif lancé par la Région Occitanie permet d'accompagner les communes de plus de 1 500 habitants dans la définition et la mise en œuvre de leur projet de développement et de valorisation.

Ce contrat se bâtit autour d'axes structurants, comme par exemple des actions de valorisation du village, d'amélioration du cadre de vie, ou encore de développement raisonné de l'habitat. Il s'inscrit en totale cohérence avec les projets portés par le département, l'agglomération et le PETR visant à rendre plus attractif encore l'ensemble du territoire.

## Sommaire

- P2 • Autour de l'école
- P3 • La vie sur la commune
- P6 • La vie des associations
- P7 • Rodez Agglomération
- P8 • Informations et agenda

## Vœux présentés par Michel GANTOU, maire du Monastère

**À** l'aube de ce nouvel an 2020, j'adresse, mes souhaits de bonne santé, de bonheur et de réussite, à chacun d'entre vous et ainsi qu'à vos familles. Que cette année nous donne à tous la force et l'énergie nécessaires pour transformer nos vœux en réalité.

Au mois de mars, le conseil municipal élu en 2014 terminera son mandat. Nous avons veillé à gérer notre commune, durant ces six années, sans idéologie partisane, simplement dans le sens de l'intérêt général afin d'avancer au présent, en direction du futur, proche ou plus lointain.

Face à un horizon où s'amoncellent les nuages financiers liés en grande partie aux contributions qu'impose l'Etat aux collectivités territoriales pour permettre la diminution de son désendettement. Le Monastère a perdu 50 % de dotations de l'Etat depuis 2014 et, maintenant, nous avons des incertitudes sur la compensation et la dynamique de la taxe d'habitation.

En maîtrisant les dépenses du budget de fonctionnement, en ne touchant pas à la fiscalité des ménages depuis 2013, en ne réalisant pas d'emprunt nouveau depuis 2007, en s'appuyant sur un programme pluriannuel d'investissement à la fois ambitieux et raisonnable et grâce à l'aide de nos partenaires, le conseil municipal a réussi à entretenir, adapter et développer ses équipements afin de rendre le meilleur service public possible à sa population afin de maintenir et améliorer le dynamisme, l'attractivité et le cadre de vie de notre commune.

Aujourd'hui, avec un niveau d'endettement convenable et des projets déjà financés en partie, je peux vous assurer que la situation financière de notre commune est bonne. Sensibilisés au réchauffement climatique, aux émissions de gaz à effet de serre, à la gestion des eaux, et à tous les sujets contenus dans le plan climat, air, énergie du territoire de Rodez Agglomération nous participons, à notre échelle, au respect de l'environnement dans la mise en œuvre de tous nos projets et réalisations.

Pour la dernière fois je vous présente les vœux du maire et j'en profite pour remercier l'ensemble du personnel communal, les membres des commissions, les adjoints et conseillers municipaux des 3 mandats qui ont œuvré, avec moi, pour notre cher Monastère. Jusqu'à l'élection du prochain maire le conseil municipal assumera sa mission pleinement avec pour objectif de laisser la meilleure situation possible aux futurs élus.

Au nom du conseil municipal, du conseil municipal des enfants et des services municipaux je vous souhaite une belle et heureuse année 2020 et vive Le Monastère !



# Autour de l'école



## Activités de l'école

Notre école maternelle s'est déplacée à l'école de Flavin pour participer à des ateliers sur les jeux athlétiques: lancer loin, haut et courir vite.

## L'école lutte contre le gaspillage, alimentaire

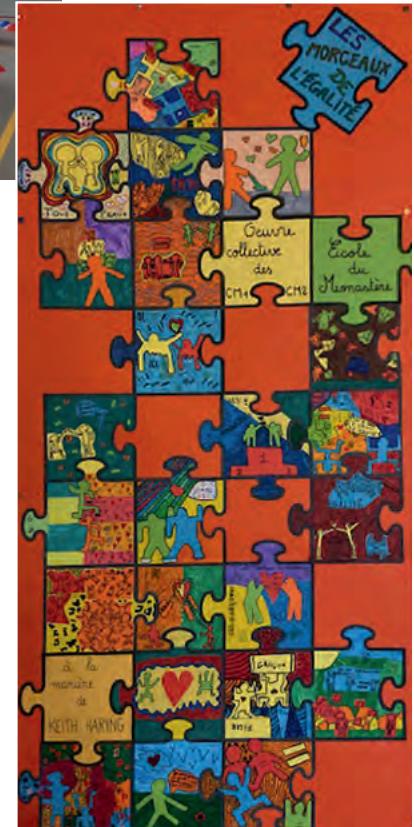
2

Durant le premier trimestre, une opération de sensibilisation au gaspillage alimentaire a débuté sur notre école. Elle sera poursuivie jusqu'au mois de mars 2020. Il s'agit d'un projet mené en partenariat avec l'IUT qui s'intéresse aux déchets produits dans les cantines scolaires. Un premier diagnostic a déjà été réalisé. Il s'agissait de peser et analyser les déchets quotidiens de la restauration. Des interventions visant à sensibiliser les élèves sur l'importance de la lutte contre le gaspillage dans leurs assiettes vont maintenant être proposées. Elles devraient aboutir à des propositions de solutions pour réduire, ou valoriser par le bio compostage, les déchets générés.



Affiche réalisée par les élèves à l'occasion d'une exposition à la maison des associations sur le thème de l'égalité filles-garçons,

La loi Blanquer de juillet 2019 a rendu obligatoire, dans les salles de classe, l'affichage de l'emblème national de la République française, du drapeau tricolore, du drapeau européen et des paroles de l'hymne national. C'est chose faite dans toutes les classes de notre école.



## Bureau de l'Association des Parents d'Elèves élus pour l'année scolaire 2019- 2020

Président : Yann BIZELDEAU Co-Trésorier : Anthony FAU  
Co-Président : Bertrand VENE Secrétaire : Benjamin CALVET  
Trésorier : Grégory LOUPIAC Co-Secrétaire : Julien BARTHE

## Parents d'élèves élus au Conseil d'école 2019- 2020

- Sophie LOUIAS - Julien BONHOURE - Emilie BLADOU  
- Mélanie GOSSELET - Bertrand VENE - Alix DELHON  
- Hélène BOURGEOIS - Emilie BRUGIER - Aude POLONI



# La vie sur la commune

## Règlement d'affichages sur la commune

**L**a loi du 12 juillet 2010 et le décret du 30 janvier 2012 visent à protéger le cadre de vie en supprimant toute pollution visuelle due aux affichages sauvages. En conséquence, il devenait nécessaire de proposer de nouveaux moyens de communication d'informations concernant la vie de la commune. Des supports dédiés ont donc été installés :

- 2 panneaux d'affichages libres installés au rond-point de Fontbourgade et Avenue du Ségala
- 2 panneaux lumineux électroniques installés Avenue de Millau et avenue du Ségala.

Si ces derniers sont prioritairement destinés aux informations municipales, ils permettront aussi aux associations de la commune de communiquer sur les manifestations qu'elles organisent tout au long de l'année. Ainsi les affichages sur candélabres d'éclairage public et les palettes à l'entrée du village ne sont plus autorisées.

Le règlement précisant la forme et le type de messages possibles, ainsi que le formulaire pour demande d'insertion, sont disponibles sur le site Internet de la commune. C'est la Mairie qui programme l'affichage après validation de son contenu.

Ces implantations n'entraînent aucun frais pour la collectivité car la mise à disposition et la maintenance de ces équipements se fait en contrepartie d'un affichage publicitaire dans le cadre du marché mobilier urbain de Rodez Agglomération incluant la fourniture et la pose des abris bus.



### L'installation des conteneurs à déchets se poursuit sur la commune



Installation Avenue du Bois.



Rond point de la Marquise.

### Circulation sur l'avenue du Ségala

**U**ne réunion s'est déroulée en mairie le 2 novembre avec le Commandant Rohr, du commissariat de police de Rodez, M. Durand, responsable de subdivision au Conseil départemental, les élus et des riverains de l'avenue du Ségala qui se plaignaient de la vitesse excessive des véhicules sur la RD 2.

A l'issue de cette réunion il a été décidé que, sur la semaine qui suivait, des contrôles radar de vitesse seraient faits. Le représentant du Conseil Départemental s'est engagé à effectuer un comptage du nombre de véhicules circulant sur cette voie.

La commune du Monastère souffre sur ses avenues, du Ségala, de Millau, des Arcades, du Puech et de l'Abbaye, d'un flux de voitures bien trop important. Même si la circulation continue de s'y faire d'une façon relativement fluide, il n'en demeure pas moins que le flot de véhicules qui traverse notre commune provoque pour les habitants, et les riverains en particulier, de réelles nuisances. Nous sommes victimes d'entrées sur Rodez trop peu nombreuses côté sud et d'un engorgement régulier de la rocade. Les solutions ne dépendent malheureusement pas de la Mairie et nous ne pourrons espérer voir diminuer la circulation que lorsqu'un schéma de déplacement interquartier global verra le jour. En attendant nous en appelons au civisme de tous pour inciter les automobilistes à circuler avec prudence dans notre ville.

### Débordement de la Briane et de l'Aveyron



**L**es fortes pluies du mois de décembre ont fait gonfler de façon impressionnante les débits des rivières de la commune. La Briane et l'Aveyron ont fini par déborder de leurs lits et certaines habitations riveraines ont eu des caves inondées. Fort heureusement, la montée des eaux est restée modérée et l'ampleur de la crue n'a pas atteint les niveaux annoncés par le site Vigicrue qui prédisait une inondation proche de celle que nous avons connue en 2003.

# La vie sur la commune

## La nouvelle organisation du Relais Assistants Maternels

**L**e Relais d'Assistants Maternels (RAM) « Rêve Avec Moi » situé au 9 avenue du Ségala au Monastère est un lieu de vie, d'informations, de rencontres, d'échanges et d'écoute pour les assistants maternels, les familles (même s'ils ne sont pas employeurs d'un assistant maternel), les enfants, les gardes à domiciles ... Le RAM offre un espace de jeux gratuit pour les jeunes enfants et cela sans inscription. **À partir de Janvier 2020**, le RAM connaît des changements au niveau de l'organisation des temps de halte-jeux et de permanences. Désormais, la halte-jeux du RAM est ouverte deux matinées par semaine, **le mardi et le vendredi de 8 h 45 à 11 h**. Parallèlement à ces haltes-jeux du Monastère, les familles de la commune peuvent se rendre au RAM de Sébazac **le mercredi de 10 h à 11 h 30** (semaine impair) afin de participer aux ateliers familles. Ce temps est réservé aux familles (parents, grands-parents, tantes, oncles, enfants, ...). Il a pour but de privilégier un espace où Cathy et Tiffany, les 2 animatrices, sont à l'écoute des questionnements et peuvent ainsi accompagner chaque personne dans son rôle de parent. Il est également proposé sur ce temps des activités ludiques qui permettent de valoriser les liens familiaux.

En ce qui concerne les permanences, celles-ci seront ouvertes sur rendez-vous **le mardi de 13 h 30 à 17 h 30** (semaine pair) et **de 12 h 30 à 16 h** (semaine impair) au RAM du Monastère.

Il vous est également possible de rencontrer l'animatrice référente de la commune, **le mercredi de 8 h à 12 h 30** (semaine pair) et **de 15 h 30 à 18 h 30** (semaine impair) au RAM de Sébazac-Concourès (Avenue Tabardel).

Pour tout renseignement d'ordre administratif ou pour la prise de rendez-vous, merci de vous adresser à Tiffany PALAPRAT au **06 71 61 42 57** ou par mail [ram.reveavecmoi@gmail.com](mailto:ram.reveavecmoi@gmail.com).

Cette nouvelle organisation a pour but de proposer plus de temps de halte-jeux et des plages horaires plus larges afin d'être accessible à un plus grand nombre de personnes.

Cette année 2020 promet donc d'offrir un vaste panel d'activités, d'événements et d'interventions au sein du RAM.

Nous vous invitons régulièrement à consulter le site internet du RAM (<http://www.ram-reveavecmoi.com/>) afin d'avoir connaissance de tout ce qui vous sera proposé.



Noël au RAM: un spectacle musical, la venue du petit Papa Noël et un goûter ont été offerts aux enfants.

## Conférence sur la sécurité des habitations



**S**uite à des cambriolages qui se sont déroulés cette année dans les zones pavillonnaires de notre cité, la Mairie et le commissariat de police de Rodez ont proposé aux habitants une rencontre pour faire un point et donner des conseils de prévention pour tenter d'éviter les désagréments liés à ces intrusions. Le Commandant Rorh qui animait cette rencontre a tout d'abord voulu être rassurant en indiquant que notre cité, avec 9 cambriolages depuis le début de l'année, restait statistiquement sur une fréquence de cambriolages très en deçà des villes plus importantes de l'agglomération. Toutefois, sur les mois de septembre et novembre une recrudescence de ces incidents devait nous amener à davantage de vigilance. Au-delà des conseils, souvent de bon sens, qu'il a prodigués, il a lancé un appel à la population pour désigner, par quartier, un référent sécurité. Celui-ci serait un interlocuteur direct du commissariat à qui il pourrait signaler des événements ou présence suspecte autour de chez lui. Nous relayons donc ici sa demande. Si vous souhaitez vous impliquer dans cette action vous pouvez vous faire connaître auprès du secrétariat de Mairie qui transmettra.

# L'après-midi intergénérationnel du CCAS



Comme il le fait à chaque fin d'année, le Centre Communal d'Action Sociale du Monastère a invité les seniors de plus de 65 ans, habitants sur la commune, et les enfants du Centre de Loisirs pour une après-midi récréative et conviviale. Une centaine de personnes, grands et petits, s'est donc retrouvée au Centre Social le mercredi 11 décembre 2019.

La participation de la Grange aux enfants a été remarquable. Les enfants ont répété plusieurs mercredis afin de finaliser un petit spectacle. Ils avaient également fabriqué une petite décoration que chacun pouvait emporter chez lui.

Les élus du CCAS et du Conseil Municipal ont ensuite servi un goûter fort apprécié.

Et bien sûr, l'après-midi se termina par des pas de danses traditionnelles. Enfants et aînés ont dansé le fameux brise-pied dans la joie et la bonne humeur.

5

## Les actions du Conseil Municipal des Enfants

### Favoriser la solidarité



Durant la journée braderie petite enfance, organisée dans la salle polyvalente par l'Association des Parents d'Elèves, le conseil municipal des enfants avait installé un stand au profit de la Croix Rouge. L'objectif était de collecter vêtements, jouets, objets de puériculture au profit des plus démunis. Beaucoup de personnes ont été généreuses. Mme Sabatier, représentante du comité de la Croix Rouge, a ainsi pu recueillir de quoi faire le bonheur de nombreuses personnes pour les fêtes. Elle a grandement remercié tous les enfants présents durant cette journée.

### Favoriser la biodiversité avec les nichoirs à insectes



Conscients du rôle indispensable que jouent les insectes dans la nature, pour assurer la pollinisation ou nourrir les oiseaux, et alertés sur la disparition de leurs habitats naturels au cœur des agglomérations, les élus du Conseil Municipal des enfants ont décidé la création et l'installation de nichoirs à insectes. Il s'agit de recréer un environnement de vie adéquat à chaque espèce afin d'offrir le gîte et le couvert appropriés. Une belle initiative qui témoigne d'une conscience précoce, mais nécessaire, de la fragilité de notre environnement et de la nécessité de tous, chacun à sa mesure, d'entreprendre des actions de protection.

# La vie des associations

## Ensemble en harmonie



**L**a chorale "Ensemble en Harmonie" du Monastère vous invite à découvrir le chant le mardi de 20 h 30 à 22 h au centre social du Monastère. Cet ensemble vocal est composé d'amateurs passionnés. L'apprentissage de la qualité vocale des voix de basse, ténor, alti, et soprani est dispensé par le chef de choeur Monsieur Philippe Cuny et plusieurs concerts sont en préparation. Au programme du répertoire : renaissance, baroque, musique sacrée et profane...

La chorale "Ensemble en Harmonie" serait heureuse d'accueillir de nouvelles voix pour partager la joie de chanter.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 06 52 87 71 58.

6

## La traditionnelle grillée de châtaignes



**A**près l'organisation sur l'année des petits déjeuners tripoux ou escargots, du vide grenier, de l'apéro concert et d'un marché de pays, le comité des fêtes a proposé aux Monastériens la traditionnelle grillés de châtaignes. Comme chaque année, elle s'est déroulée en début d'automne, et a été appréciée par tous. Chacun a pu déguster les châtaignes accompagnées de jus de pommes pressé à la demande par les membres de l'association. Bravo et merci à cette dynamique équipe pour toutes les animations offertes aux habitants.

Le 7 janvier 2020, l'assemblée générale a renouvelé le bureau qui est désormais constitué par :

Président : JOEL HYGONENQ

Co Président : GUY GAYRARD

Secrétaire : AMELIE LACOMBE

Trésorière : CATHY MARSAUDON

Un concert de belle facture offert aux Monastériens par l'ensemble Guitare&Co venu d'Espalion



**L**'église Saint Blaise a accueilli le dimanche 24 novembre, un public nombreux venu apprécier les prouesses des élèves de Magali Privat, qui est née et a grandi sur Le Monastère, et qui dirige aujourd'hui un ensemble de guitaristes, de tout âge, sur la commune d'Espalion. Les 14 musiciens, accompagnés par une flutiste, ont proposé un programme très éclectique, passant par plusieurs extraits de musique de films, de variété, de musique classique ou rock. Parmi les guitaristes, il est à noter la présence de sa maman, Christiane Privat, qui anime l'atelier "sport pour tous" sur la commune. La guitare est aussi une histoire de famille... Le spectacle de qualité et les auditeurs ont tous passé un très agréable moment.

## Assemblée générale du Club des Aînés et de l'amitié



**U**ne assemblée générale extraordinaire a été organisée au centre social le 21 novembre pour la mise à jour des statuts. Mme Alazard, Présidente et Mme Leclère Secrétaire de l'association ont présenté les différents articles qui ont été votés à l'unanimité. Pour l'anecdote, les anciens statuts situaient encore le siège de l'association à... l'Abbaye du Monastère sous le nom du club du 3<sup>e</sup> âge. Les membres du club étaient présents en très grand nombre témoignant ainsi de l'intérêt qu'ils portent à la vie de leur association.



# Rodez agglomération

## Transfert de la compétence eau domestique à Rodez Agglomération

**L**a loi NOTRe, du 7 août 2015, prévoyait le transfert obligatoire des compétences « eau et assainissement » vers les communautés de communes et les communautés d'agglomération, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. C'est donc à cette date qu'a été transférée la compétence « eau » à Rodez Agglomération qui possédait déjà la compétence « assainissement ». Pour les usagers cela n'a aucune incidence. Jusqu'au 31 décembre 2019, la commune du Monastère était adhérente du syndicat Mixte Rignac Montbazens, mais depuis le début de l'année, c'est l'agglomération qui se substitue aux communes pour cette adhésion et qui a désormais la responsabilité du service public de l'eau. Le Syndicat de Montbazens-Rignac est un organe politique et stratégique qui garantit la satisfaction des besoins en eau potable de ses adhérents. Il est garant de la potabilité de l'eau distribuée et fait réaliser sur les infrastructures tous les travaux nécessaires au bon fonctionnement du service. Il confie à la SDEI, filiale du groupe Lyonnaise Des Eaux, l'exploitation du réseau dans le cadre d'une délégation de service public.



### Petite histoire de l'eau sur la commune

C'est le 14 septembre 1951 que le Conseil Municipal de la Commune du Monastère, sous la houlette de M. Besombes, Maire de l'époque, décide de s'associer à l'emprunt de 72 000 000 francs destiné à assurer le financement des travaux projetés pour l'alimentation en eau potable des communes ayant participé à la création du Syndicat Intercommunal de Montabzens-Rignac. La participation à cet investissement est toutefois assujettie à une condition : que l'eau vienne de la Boralde et non du Lévezou... Et c'est sous

le mandat suivant de M. Arnal que se réalisera effectivement l'adduction du village. On imagine aisément à quel point l'arrivée de l'eau courante a pu changer au quotidien la vie des habitants de la Commune. Il est désormais bien loin ce temps où il fallait aller puiser l'eau Place de la Fontaine pour y recueillir les volumes nécessaires à un usage journalier. Aujourd'hui son utilisation ne pose plus aucune difficulté puisqu'il suffit d'ouvrir le robinet pour être servi. Malheureusement, cette simplicité nous a quelque peu fait perdre de vue que, même si nous sommes dans une région où l'eau coule en abondance, nous devons agir en consommateur raisonnable et éviter les gaspillages inutiles. N'oublions pas l'enjeu qu'elle représente au niveau mondial et notre obligation de tout mettre en œuvre pour que les générations futures puissent profiter de cette ressource irremplaçable mais limitée. Chacun d'entre nous, par des gestes simples, peut y contribuer. Soyons économique ! Composons avec notre environnement.



## L'association qui accueille les nouveaux arrivants et les personnes confrontées à des changements de vie

**V**ous arrivez sur la commune ! L'association d'accueil des villes françaises, (AVF Rodez Agglomération) a pour vocation d'accueillir les personnes, les couples et les familles qui déménagent afin de les aider dans la phase délicate d'installation (perte des repères, perte du réseau social, nombreuses démarches...) et faciliter ainsi leur intégration dans leur nouvel environnement.

Mais L'AVF peut aussi accueillir les personnes confrontées à un changement de vie (séparation, retraite...) et toutes les personnes qui souhaitent tisser des liens par le partage de moments de convivialité en pratiquant de nombreuses activités.

L'association AVF Rodez Agglomération fait partie d'un réseau structuré qui apporte ses services depuis plus de 50 ans et est présente partout en France ! Les AVF sont des associations apolitiques, sans but lucratif et non confessionnelles.

Des bénévoles de l'association tiennent des permanences d'accueil le lundi tous les 15 jours de 10 h 00 à 11 h 30 à la Maison des Associations 15 avenue Tarayre à RODEZ, salle A03. Contacts au 07 88 11 34 34 ou par mail : [avfrodez12@gmail.com](mailto:avfrodez12@gmail.com)

L'AVF propose divers ateliers (cuisine, scrabble, animations ludiques en anglais, remue-méninges, jeux de cartes, décoration, lecture...), des rendez-vous cinéma, des activités nature, de nombreuses sorties familiales et culturelles, des causeries gourmandes, des soirées à thème... Le programme est disponible sur le site : <http://avf.asso.fr/fr/rodez>

## Rodez, L'aqueduc de la ville de Segodunum

**P**rès du Monastère, à Malan, à l'emplacement de la zone d'activité du futur parc des expositions, se trouvent les vestiges d'un mode d'acheminement de l'eau bien plus ancien. Il s'agit d'un aqueduc Romain, de 900 m de long qui alimentait Rodez, alors nommée « Segodunum ».

*Les Romains captaient les eaux de la région du village de Vors (commune de Baraqueville), située à plus de 12 km du centre de Segodunum. Suivant tout d'abord en légère pente les courbes de niveau d'altitude du terrain, les eaux traversaient les régions escarpées grâce à une conduite souterraine et sinuose de près de 24 km de long. Ensuite, la conduite devenait aérienne sur une longueur de 900 m à proximité du plateau de la Boissonnade, à 4 km du centre de la ville. Le radier est alors à une altitude proche de 650 m et domine toujours la cité de Segodunum culminant, elle, à 630 m.*

*Notice rédigée par : Yves Blanc*

La présence de cet édifice en ce lieu était déjà connue mais les fouilles liées à l'aménagement de cette zone ont permis de mettre à jour plus de cinquante piles qui supportaient l'ouvrage et le portaient, à son maximum, à près de dix-huit mètres de hauteur. Réalisé en pierre de schiste et grès, il fut construit entre le premier et le second siècle.

# Informations et agenda

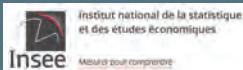
La représentation communale  
à la communauté d'agglomération



La communauté d'agglomération, Rodez Agglo, est administrée par son conseil communautaire, composé de 50 conseillers communautaires représentant chaque commune membre. A l'issue des élections de mars 2020 la répartition sera la suivante:

- 21 pour Rodez
- 10 pour Onet-le-Château
- 6 pour Luc-la-Primaube
- 3 pour Druelle- Balsac
- 3 pour Olemps
- 3 pour Sébazac- Concours
- 2 pour Le Monastère
- 2 pour Sainte-Radegonde

## Recensement de la population



Suite à la dernière enquête de recensement faite par l'INSEE en 2017, les chiffres relatifs à la population de notre commune nous ont été communiqués. Ces chiffres déterminent la population légale en vigueur à compter du 1er janvier 2020. Ils indiquent une progression régulière du nombre total d'habitants. Progression significative car les nouveaux arrivants des lotissements de Puech Camps 1 et 2 n'ont pas été prises en compte dans ce recensement.

La population totale légale à ce jour est de 2 358 habitants, alors qu'elle était de 2 193 en 2009, et de 2 227 en 2014.

Pour 2019, on compte sur la commune 16 décès, 13 mariages et 21 naissances.

8

## ELECTIONS MUNICIPALES

Les prochaines élections se dérouleront le **15 mars 2020** pour le 1<sup>er</sup> tour et le **22 mars 2020** pour le second.

Depuis la loi du 17 mai 2013, le scrutin de liste, jusqu'alors réservé aux communes de 3 500 habitants et plus, s'applique désormais à partir de 1 000 habitants.

Pour notre commune, les conseillers municipaux seront donc élus au scrutin **proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire** accordée à la liste arrivée en tête. Les listes doivent être complètes, sans modification de l'ordre de présentation. Les listes doivent être composées d'**autant de femmes que d'hommes**, avec alternance obligatoire une femme/un homme ou inversement.

Au **premier tour**, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés en fonction du nombre de suffrage obtenus. Lors de l'éventuel **second tour**, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10 % des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes. En effet, les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10 %. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.

La loi du 17 mai 2013, met aussi en place un nouveau mode de désignation des conseillers siégeant dans les organes intercommunaux, en n'instaurant pas une élection distincte de celle des conseillers municipaux. La **désignation des conseillers intercommunaux se fait dans le cadre des élections municipales**, les premiers des listes élues ayant vocation à siéger au sein des intercommunalités.

**Il y aura 2 conseillers communautaires à élire pour notre commune**

Pour participer à ces élections, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans à condition d'avoir effectué les démarches de recensement citoyen au moment des 16 ans. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez demander à être inscrit(e) auprès de la Mairie.

Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite : Pour voter lors d'une élection se déroulant en 2020, il faut s'inscrire au plus tard le 6<sup>e</sup> vendredi précédent le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

Pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la demande d'inscription doit être faite au plus tard le **vendredi 7 février 2020**.

## Adhésion au SMICA<sup>1</sup> pour la mission de protection des données informatique

Dépuis le mai 2018, toutes les structures publiques et privées sont obligées de disposer d'un Délégué à la Protection des Données (DPD) afin de piloter la politique de protection des données à caractère personnel détenues par la collectivité. Considérant que la commune ne dispose pas des ressources humaines en interne pour réaliser cette mission, la Mairie a choisi de l'externaliser. Elle est confiée au SMICA qui dispose de l'expertise et des moyens nécessaires. La cotisation annuelle est fixée à 1 080 €.

Cette réglementation renforce les obligations en matière de transparence des traitements et de respect des droits des personnes. Le délégué a pour principales missions :

- d'informer et de conseiller la collectivité sur la réglementation en vigueur;
- de l'accompagner pour mettre en place des procédures qui garantiront la protection des données à caractère personnel qu'elle détient;
- de contrôler la bonne application de ces procédures et le respect du règlement et du droit national en la matière

1 - SMICA: Syndicat mixte pour la Modernisation et l'Ingénierie informatique des Collectivités ou établissements publics Adhérents

## Sur vos agendas...

**Dimanche 16 février 2020**

Quine football Club du Monastère à la salle polyvalente du Puech.

**Samedi 29 février 2020**

Quine école des 4 Rives à la salle polyvalente du Puech.

**Dimanche 8 mars 2020**

Déjeuner tripoux organisé par le Comité des fêtes au centre social.

**Dimanche 15 mars 2020**

Vide dressing organisé par l'AGAS à la salle polyvalente du Puech.

**Dimanche 17 mai 2020**

Déjeuner et vide grenier organisé par le comité des fêtes à la salle polyvalente du Puech.